



Registre des certificats PEB



Registre des certificats PEB

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Certificat PEB

Données administratives

Numéro du certificat :	N° certificat :
20210621029357	Version du protocole :
16/09/2019	Version du logiciel de calcul :
Version du logiciel : 3.1.2	
Certificat établi le : 21/06/2021	
Validité maximale : 21/06/2031	
Bâtiment certifié comme : Appartement	
Année de construction : Entre 2006 et 2010	
Permis de bâtir / d'urbanisme / unique obtenu le :	Permis obtenu le :
Inconnu	Référence du permis :
Inconnu	





Performance énergétique

CONSOMMATION SPÉCIFIQUE D'ÉNERGIE
PRIMAIRE

CONS. SPÉCIFIQUE D'ÉNERGIE
PRIMAIRE

336
kWh/m².an

Volume protégé : 277 m³

Consommation théorique totale d'énergie : 33 561 kWh/an

Plancher chauffé : 100 m²

Cons. totale d'énergie :
Surface de plancher chauffé :

++ E_{spec} ≤ 0

0 < E_{spec} ≤ 45 A+

45 < E_{spec} ≤ 85 A

85 < E_{spec} ≤ 170 B

170 < E_{spec} ≤ 255 C

255 < E_{spec} ≤ 340 D

340 < E_{spec} ≤ 425 E

425 < E_{spec} ≤ 510 F

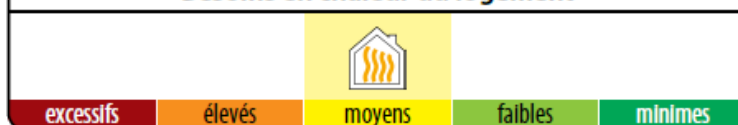
E_{spec} > 510 G

336

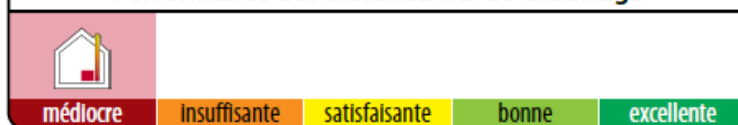
INDICATEURS SPÉCIFIQUES

INDICATEURS SPÉCIFIQUES

Besoins en chaleur du logement



Performance des installations de chauffage



Performance des installations d'eau chaude sanitaire

	médiocre	insuffisante	satisfaisante	bonne	excellente
Système de ventilation					
					
absent	très partiel	partiel	incomplet	complet	
Utilisation d'énergies renouvelables					
sol. therm.	sol. photovolt.	biomasse	pompe à chaleur	cogénération	

Performance énergétique - Evaluation

			Besoins en chaleur du logement	
	10 205 kWh/an		Pertes de l'installation de chauffage	
+	1 801 kWh/an		Besoins de chaleur pour produire l'eau chaude sanitaire (ECS) et pertes de l'installation	
+	1 236 kWh/an		Consommation d'énergie des auxiliaires	
+	182 kWh/an		Consommation d'énergie pour le refroidissement	
+	0 kWh/an		Apports solaires thermiques pour l'ECS et/ou le chauffage	
-	0 kWh/an		Consommation finale	
=	13 424 kWh/an	 	Autoproduction d'électricité	
-	0 kWh/an		Pertes de transformation des postes ci-dessus consommant de l'électricité	
+	20 136 kWh/an		Pertes de transformation évitées grâce à l'autoproduction d'électricité	

—

0 kWh/an



Consommation annuelle d'énergie primaire du logement



=

33 561 kWh/an

Surface de plancher chauffé

÷

100 m²

Consommation spécifique d'énergie primaire du logement (Espec)

255 < E_{spec} ≤ 340 D

=

336 kWh/m².an

Impact sur l'environnement

Émission annuelle de CO₂ du logement

9 569 kg CO₂/an Surface de plancher chauffé

÷

100 m²

Émissions spécifiques de CO₂

=

96 kg CO₂/m².an



Pertes par les parois

PAROIS PRÉSENTANT UN TRÈS BON NIVEAU D'ISOLATION

PAROIS PRÉSENTANT UN TRÈS BON NIVEAU D'ISOLATION

La performance thermique des parois est comparable aux exigences de la réglementation PEB 2014

Type	Dénomination	Surface	Justification
Type	Fenêtre		
Dénomination	Fen. DVPVC $\geq$ 2000		
Surface	9,9 m ²		
Justification	Double vitrage haut rendement – $U_g = 1.1 \text{ W/m}^2.K$ Châssis PVC		
 Fenêtre	Fen. DVPVC $\geq$ 2000	9,9 m ²	Double vitrage haut rendement – $U_g = 1.1 \text{ W/m}^2.K$ Châssis PVC

Type	Dénomination	Surface	Justification
Type	Fenêtre		
Dénomination	Fen. DVPVC $\geq$ 2000		
Surface	9,9 m ²		
Justification	Double vitrage haut rendement – $U_g = 1.1 \text{ W/m}^2.K$ Châssis PVC		
 Fenêtre	Fen. DVPVC $\geq$ 2000	9,9 m ²	Double vitrage haut rendement – $U_g = 1.1 \text{ W/m}^2.K$ Châssis PVC

PAROIS AVEC UN BON NIVEAU D'ISOLATION

PAROIS AVEC UN BON NIVEAU D'ISOLATION

La performance thermique des parois est comparable aux exigences de la réglementation PEB 2010

AUCUNE

PAROIS AVEC ISOLATION INSUFFISANTE OU D'ÉPAISSEUR INCONNUE

PAROIS AVEC ISOLATION INSUFFISANTE OU D'ÉPAISSEUR INCONNUE

Recommandations : isolation à renforcer (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant)

Type	Dénomination	Surface	Justification
Type	Mur		
Dénomination	Mur creux façades corps		
Surface	36,4 m ²		
Justification	Polystyrène extrudé (XPS), épaisseur inconnue		
 Mur	Mur creux façades corps	36,4 m ²	Polystyrène extrudé (XPS), épaisseur inconnue

Type	Dénomination	Surface	Justification
Type	Mur		
Dénomination	Mur creux façades corps		
Surface	36,4 m ²		
Justification	Polystyrène extrudé (XPS), épaisseur inconnue		
 Mur	Mur creux façades corps	36,4 m ²	Polystyrène extrudé (XPS), épaisseur inconnue

PAROIS SANS ISOLATION

Recommandations : à isoler

Type	Dénomination	Surface	Justification
Type	Plancher		
Dénomination	Plancher so. v.v.		
Surface	99,8 m ²		
Justification			
 Plancher	Plancher so. v.v.	99,8 m ²	

Type	Dénomination	Surface	Justification
Type	Plancher		
Dénomination	Plancher so. v.v.		
Surface	99,8 m ²		
Justification			
 Plancher	Plancher so. v.v.	99,8 m ²	

PAROIS DONT LA PRÉSENCE D'ISOLATION EST INCONNUE

Recommandations : à isoler (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant)

AUCUNE



Pertes par les fuites d'air

Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air

Non : valeur par défaut : 12 m³/h.m²

Recommandations :

L'étanchéité à l'air doit être assurée en continu sur l'entièreté de la surface du volume protégé et, principalement, au niveau des raccords entre les différentes parois (pourtours de fenêtre, angles, jonctions, percements ...) car c'est là que l'essentiel des fuites d'air se situe.



Pertes par ventilation

Système D avec récupération de chaleur	Ventilation à la demande	Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution
Système D avec récupération de chaleur	Non	
Ventilation à la demande	Non	
Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution	Non	
Diminution globale des pertes de ventilation	0 %	
Non	Non	Non
Diminution globale des pertes de ventilation		0 %

Système D avec récupération de chaleur	Ventilation à la demande	Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution
Système D avec récupération de chaleur	Non	
Ventilation à la demande	Non	
Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution	Non	
Diminution globale des pertes de ventilation	0 %	
Non	Non	Non
Diminution globale des pertes de ventilation		0 %



Installations de chauffage

CHAUFFAGE LOCAL : CHAUFFAGE LOCAL

CHAUFFAGE LOCAL : CHAUFFAGE LOCAL

Chauffe 100 % du volume protégé

Chauffe 100 % du volume protégé

Production et émission	Radiateur électrique à accumulation
Régulation	Inconnue (1)

Recommandations :

Le recours au chauffage électrique entraîne une consommation importante d'énergie primaire et est en général à éviter (sauf cas très particulier d'appoint bref ou pour des bâtiments particulièrement bien isolés). Il est donc recommandé de remplacer l'installation de chauffage local électrique par une installation de chauffage local ou central performante ayant recours à un autre vecteur énergétique. Vous réduirez ainsi au moins de moitié la consommation en énergie primaire de cette installation.



Installations d'eau chaude sanitaire

EAU CHAUDE SANITAIRE 1

EAU CHAUDE SANITAIRE 1

Production	Production avec stockage par résistance électrique
Distribution	Bain ou douche, entre 1 et 5 m de conduite Evier de cuisine, entre 1 et 5 m de conduite

Recommandations :

Le niveau d'isolation du ballon de stockage n'est pas une donnée nécessaire à la certification. Une isolation équivalente à au moins 10 cm de laine minérale devrait envelopper le réservoir de stockage pour éviter des déperditions de chaleur inutiles. Il est donc recommandé de le vérifier et d'éventuellement renforcer l'isolation.



Système de ventilation

Locaux secs		Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) ou mécaniques (OAM)	
Séjour		aucun	
Ch1		aucun	
Ch2		aucun	
Locaux humides		Ouvertures d'évacuation réglables (OER) ou mécaniques (OEM)	
Cuisine		aucun	
WC1		OEM	
SDB1		OEM	

Locaux secs	Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) ou mécaniques (OAM)	Locaux humides	Ouvertures d'évacuation réglables (OER) ou mécaniques (OEM)
Séjour	aucun	Cuisine	aucun
Ch1	aucun	WC1	OEM
Ch2	aucun	SDB1	OEM

Selon les relevés effectués par le certificateur, seules des ouvertures d'évacuation de l'air vicié sont présentes dans le logement. Le système de ventilation n'est donc pas conforme aux règles de bonne pratique.

Recommandation :

La ventilation des locaux est essentielle pour la santé des occupants et la salubrité du logement. Il est vivement conseillé d'installer un système de ventilation complet.

Si des améliorations sont apportées à l'étanchéité à l'air, il faut apporter d'autant plus d'attention à la présence d'un tel système. De plus, en cas de remplacement des fenêtres et portes extérieures, la réglementation exige que les locaux secs soient équipés d'ouvertures d'alimentation (naturelles ou mécaniques).

Utilisation d'énergies renouvelables

	INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE	INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE
		NÉANT
	INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE	INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
		NÉANT
	BIOMASSE	BIOMASSE
		NÉANT
	POMPE À CHALEUR	POMPE À CHALEUR
		NÉANT
	UNITÉ DE COGÉNÉRATION	UNITÉ DE COGÉNÉRATION
		NÉANT